



## OPTIQUE- LUNETTERIE DE DÉTAIL

En 2016, la branche de l'Optique-lunetterie de détail regroupe 7 420 entreprises d'au moins un salarié.

Ces entreprises emploient 30 800 salariés dont l'âge moyen est relativement jeune (37 ans). 60 % sont des femmes, à l'image de la structure de la population salariée des entreprises du commerce de détail.

En raison de sa double appartenance aux domaines de la santé et du commerce, le secteur de l'Optique-lunetterie de détail est impacté par de nombreuses évolutions, sur divers plans : technologique, commercial, démographique, sociologique, réglementaire, qui se traduisent par la sophistication des produits, la montée en puissance du design et de l'optométrie, l'innovation dans le domaine des techniques de montage et réfractives, l'émergence et essor de nouveaux modes de distribution et de stratégies digitales, le renforcement de la dimension paramédicale du métier et une reconfiguration des métiers.

Afin d'accompagner les entreprises et les salariés confrontés aux évolutions, la branche a entamé un travail de réalisation de cartographie des métiers dont le résultat sera accessible courant 2018.

### DONNÉES CLÉS



**7 420**  
entreprises



**96 % de TPE**  
(de 1 à 9 salariés)



**30 800**  
salariés

**61 %**  
de salariés  
dans les TPE  
de 1 à 9 salariés



**37 ans**  
âge moyen



**6 salariés sur 10**  
sont des femmes

#### PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE :

La branche de l'Optique-lunetterie de détail regroupe les entreprises couvertes par la CCN n°3084 - idcc 1431, à savoir les entreprises spécialisées dans le commerce de détail d'optique (code NAF 4778A) hors optique mutualiste.

Les entreprises n'ayant pas de salariés ne font donc pas partie du champ de l'étude.



## VOLET ÉCONOMIQUE

En 2016, le marché de l'optique enregistre un chiffre d'affaires de **6,5** milliards d'euros.

En raison de la stagnation du marché, le chiffre d'affaires moyen par point de vente est en léger recul, soit **- 0,2 %**, confirmant la tendance de ces dernières années :

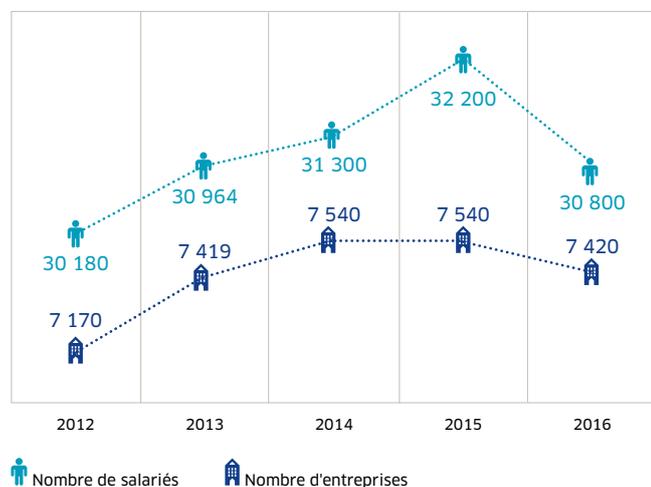
- > les dépenses en France sur le marché de l'optique se stabilisent après une phase de croissance continue : **+ 12,8 %** entre 2006 et 2011 et **+ 6,3 %** de 2011 à 2016,
- > les ventes de verres correcteurs en France sont stables en valeur et progressent en volume (près de **39** millions d'unités délivrées en 2016 pour **16** millions de montures vendues),

La France reste ainsi en 2016 le pays leader au niveau européen avec **38 %** du chiffre d'affaires européen de l'optique, même si le marché français est stable par rapport à 2015, contrairement à l'Allemagne et l'Italie en croissance respectivement de **2,7 %** et **3,4 %**.

La branche de l'Optique-lunetterie de détail comptabilise **7 420 entreprises** (ayant au moins un salarié) employant **30 800 salariés** en 2016. Le nombre d'entreprises et de salariés tend à la baisse en 2016.

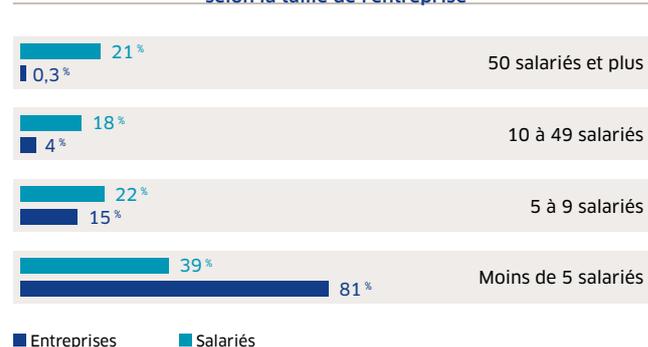


Évolution du nombre d'entreprises et de salariés 2012 - 2016



**96 %** des entreprises de l'Optique-lunetterie de détail sont des structures de 1 à 9 salariés. **39 %** des salariés exercent au sein des entreprises de 10 salariés et plus qui ne représentent que **4,3 %** des entreprises de la branche.

Répartition des entreprises et des salariés selon la taille de l'entreprise



Source : FORCO



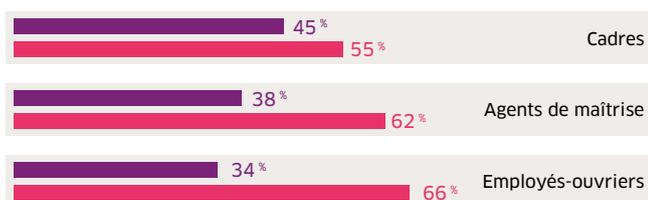


## VOLET EMPLOI

### ► 6 SALARIÉS SUR 10 SONT DES FEMMES

Les salariés de la branche sont essentiellement des femmes, comme dans l'ensemble des entreprises du commerce de détail, et ce, quelle que soit la taille des entreprises et quel que soit le statut professionnel, y compris parmi les cadres.

#### Répartition des salariés selon le sexe et le statut professionnel



### ► 1 SALARIÉ SUR 3 AGENT DE MAÎTRISE OU CADRE

Les agents de maîtrise et les cadres sont proportionnellement plus représentés que dans la moyenne du commerce de détail.

### ► UN ÂGE MOYEN DE 37 ANS

La structure des salariés par âge est quasi similaire quel que soit le sexe.

Les cadres sont en moyenne plus âgés que les agents de maîtrise et les employés-ouvriers.

### ► 9 SALARIÉS SUR 10 EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

### ► 8 SALARIÉS SUR 10 À TEMPS COMPLET

Cette proportion tend à la hausse.

Les salariés de l'Optique sont plus souvent à temps complet que ceux du commerce de détail : **83 %** des salariés de l'Optique exercent à temps complet vs **69 %** dans l'ensemble du commerce de détail.

Le temps partiel concerne davantage les femmes : **22 %** sont à temps partiel contre **9 %** parmi les hommes.



### LE GUIDE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Un guide sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à destination des services RH a été réalisé en 2016. Une partie juridique rappelle le droit en matière d'égalité professionnelle et quelques exemples de bonnes pratiques déjà mises en œuvre dans des branches du commerce et hors commerce sont présentées.

► Consultez le guide détaillé sur : [http://forconet.forco.org/flipbook/Guide\\_Egalite/OPTIQUE](http://forconet.forco.org/flipbook/Guide_Egalite/OPTIQUE)

► Consultez le guide synthétique sur : [http://forconet.forco.org/flipbook/Guide\\_Egalite/Guide\\_synthetique\\_generique](http://forconet.forco.org/flipbook/Guide_Egalite/Guide_synthetique_generique)





## VOLET FORMATION (PRINCIPAUX DISPOSITIFS)

### ► 1 256 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Après avoir enregistré une baisse entre 2013 et 2014, le nombre de bénéficiaires repart à la hausse.

Ce nombre et la part que cela représente rapporté aux effectifs de la branche sont importants en comparaison avec les autres branches du commerce de détail.

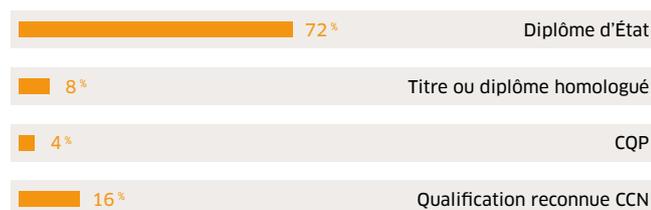
**70 %** des bénéficiaires sont des femmes.

L'âge moyen est de **21,7** ans, avec **93 %** des bénéficiaires âgés de moins de 26 ans.

**56 %** des bénéficiaires étaient scolarisés avant d'entrer en contrat de professionnalisation.

La majorité des contrats de professionnalisation visent l'obtention d'un diplôme d'Etat (**72 %**).

#### Répartition des bénéficiaires du contrat de professionnalisation par sanction visée



Les principaux diplômes préparés sont le BTS Optique-lunettier (365 en 2016) et la licence professionnelle optique (420 en 2016).

### ► 370 PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

La baisse du nombre de périodes de professionnalisation enregistrée entre 2013 et 2015 ne s'est pas poursuivie en 2016 (317 en 2015).

**62 %** des bénéficiaires sont des femmes.

La moyenne des bénéficiaires est de **30,8** ans, avec **62 %** ayant entre 26 et 44 ans.

**72 %** des bénéficiaires sont employés-ouvriers et **18 %** sont cadres.

**70 %** des périodes de professionnalisation visent l'obtention d'une qualification reconnue CCN.

### ► 6 157 STAGIAIRES FORMÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION - ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

**65 %** des bénéficiaires sont des femmes.

L'âge moyen est de **37** ans.

**79 %** d'employés-ouvriers, **6 %** d'agents de maîtrise et **15 %** de cadres.

La durée moyenne de formation est de **30** heures avec des formations en moyenne plus longues pour les employés-ouvriers (33 heures vs 19 heures pour les cadres).

### ► 1 200 STAGIAIRES FORMÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION - ENTREPRISES DE 10 SALARIÉS ET PLUS

Données non exhaustives pour le plan de formation >=10 salariés car certaines entreprises gèrent en interne leur plan de formation.

La majorité des formations prises en charge dans le cadre du plan de formation sont en lien avec le domaine commerce/vente et de la connaissance technique/santé.



#### CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Pour répondre aux dernières évolutions du métier d'opticien, notamment dans le domaine de la santé visuelle, le CQP OPTI-VISION a remplacé les deux CQP mis en place précédemment par la profession : le CQP « Opticien responsable technique de magasin d'optique » et le CQP « Opticien responsable commercial de magasin d'optique ». Elle est le résultat de deux années de travail en Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle de la branche Optique-lunetterie de détail autour du contenu pour aboutir à une nouvelle façon d'enseigner le métier.

➔ Consulter la plaquette du CQP sur : [http://forconet.forco.org/flipbook/CQP\\_Optique\\_2016\\_html](http://forconet.forco.org/flipbook/CQP_Optique_2016_html)

Sources : INSEE DADS 31/12/2015, Enquête emploi formation auprès des entreprises sur l'année 2016 et Bases Forco 2016.